

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL SCARPE-ESCAUT

(Créé par Arrêté de Monsieur le Ministre de l'Intérieur en date du 11/12/1968)
(Modifié par Arrêté Préfectoral en date du 23/12/1987 – du 04-11-2002 - du 16/09/2010 - du 30/12/2016)
Statuts modifiés en date du 4 février 2021

Siège statutaire et administratif :
Maison du Parc naturel régional 357 rue Notre-Dame d'Amour 59230 Saint-Amand-les-Eaux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – 2025 - 43

Séance du : 21/11/2025 (report de la réunion du 12/11/2025)
Date de convocation : Convocation initiale : 16/10/2025 - Convocation report de la réunion : 14/11/2025
Sous la Présidence de : Grégory LELONG

COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL (94 membres – 374 voix) :

- AU TITRE DU CONSEIL REGIONAL (126 voix) : BARA Laurence – COLSON Aurore – DUFOSSET Alexandre – FOUTRY Luc – GOMBERT Sandrine – GONDY Elisabeth – LUBREZ Caroline – ROHART Ludovic – TEINTENIER Véronique -

- AU TITRE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL (126 voix) : DEGALLAIX Laurent – DELANNOY Frédéric – DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice – DETAVERNIER Jean Luc – LABADENS Sylvie – RENAUD Eric – SEGUIN Sébastien – VALOIS Patrick - ZAWIEJA-DENIZON Isabelle

- AU TITRE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (63 voix – 1 poste titulaire à pourvoir) :

Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole :

2 membres titulaires : ZINGRAFF Raymond - POPULIN Agostino

2 membres suppléants : DUFOUR-LEFORT Régis – JOVENIAUX Didier

Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut :

3 membres titulaires : DA SILVA Hélène, SALIGOT Bruno, SZYMONIAK Laurence

3 membres suppléants : PAILLOUSSE-PIREZ Marie Josée, LEBRUN-VANDERMOUTEN Bernard, DE NEVE Franc

Communauté d'Agglomération Douaisis Agglo :

1 membre titulaire : HEGO Claude

1 membre suppléant : HALLE Jean Luc

Communauté d'Agglomération Cœur d'Ostrevent :

2 membres titulaires : DELECLUSE Marc, GAMBIEZ Daniel

2 membres suppléants : FALEMPE Marie-Françoise, DURAND Jérémy

Communauté de Communes Pévèle-Carembault :

1 membre titulaire : poste à pourvoir

1 membre suppléant : DELCOURT Philippe

AU TITRE DES COMMUNES (67 voix – 2 postes titulaires à pourvoir) :

1 membre titulaire et 1 membre suppléant par commune :

MM. MORTELETTE Jean Paul et COUILLEZ Didier (Anhiers) – DUTRIEUX Isabelle et DEGAUGUE Cédric (Anzin) – LAI Julie et DUBOIS Elisabeth (Aubry du Hainaut) - CACHOIR Bruno et VANDENBERGUE Yves (Bellaing) – BENYAHIA Ali et HOFFMANN Léon (Beuvrages) – LEMOINE Raphaël et MIQUET Patrick (Beuvry la Forêt) – TENEUL Arnaud et POTY Maryvonne (Bousignies) – LONGUEPÉE Jean et DANGREMONT Romain (Bouvignies) – BULOT Olivier et SKRZYPCZAK Jean Pierre (Brillon) – LEGRAND Francis et LEMAY Frédéric (Bruay sur l'Escaut) – MAERTENS David et PETIT Francine (Bruille lez Marchiennes) – LANNOY Bernard et CICHON Véronique (Bruille Saint-Amand) – MORLIGHEM Bernard et CORNU Philippe (Château l'Abbaye) – LELONG Grégory et GROSPERRIN Julien (Condé sur l'Escaut) – DEBARGE Anne et DELPORTE Mathieu (Coutiches) – COLLET Eric et LIENARD Matthieu (Crespin) - SZATNY Jean Michel et LECOMTE Didier (Dechy) – LEMOINE Solange et SANCHEZ Thomas (Denain) – PAKOSZ Alain et KONIUSZ Michel (Erre) – TOUATI Benamar et LIETARD Jean Claude (Escautpont) – GOURMAUD Alain et DUBOIS Isabelle (Fenain) – BOUKLA Jacques et MORTREUX Céline (Flines lez Mortagne) – LESUR Simon et DENEUVILLERS Jérôme (Flines lez Râches) – POTELLE Magaly et SYBILLE Jean Yves (Fresnes sur Escaut) – BOUDREZ André et DEBRABANT Marjorie (Hasnon) – MURCIA

Baptiste et RYCKELYNCK Jean Paul (Haveluy) – SCHNEIDER Jacques et KOPCZYNSKI Bruno (Hergnies) – SCHERER Murielle et SANS Patrick (Hérin) – SERRURIER Yvon et GAZET Christian (Hornaing) – FONTAINE Jean Paul (Lallaing) – TESTART Jean Luc et RIDON Jean Michel (Landas) – LISSE Henri-Jean et DELESALLE Hermine (Lecelles) – DEHAENE Bernadette et ROUSSEAU Pascal (Marchiennes) – HANQUET Christian et JORIEUX Thomas (Marly) – FINET Florian et NAMUR Valentin (Maulde) – THURU Géraud et BRUNEL François-Xavier (Millonfosse) – BOCAHUT Charlie et LETELIER Ryan (Mortagne du Nord) – DELFOLIE-WATTIEZ Jocelyne (Nivelle) – RICHEZ Benjamin et DERNAUCOURT Stéphanie (Nomain) – BARGIBANT Jean Marie et BOURSE Guy (Odomez) – LECLERC Serge et MARISSEL Nathalie (Oisy) – DUPUIS Marc et DEBERDT Anne Sophie (Orchies) – WEISS Véronique et DANDRE Laurence (Pecquencourt) – PISANO Sylvia et STASINSKI François (Petite-Forêt) – DOCHEZ Vincent et BRONSART Sophie (Quarouble) – DUCROT Régis et GRINER Pierre (Quièvrechain) – WATTELET Daniel et BIENCOURT Caroline (Râches) – MORTREUX David et DHINNIN Angélique (Raimbeaucourt) – MOTTIER Jean Paul et NASSAR Marie Louise (Raismes) – PAYEN Maryse et MACKRE Jean Marc (Rieulay) – DOLET Agnès et BERTRAND Ghislain (Rombies et Marchipont) – THIEBAUT France Anne et VASSEUR Adeline (Rosult) – GHESQUIERE Anne Sophie et DEBONNET Brigitte (Rumegies) – DE NEVE Franc et PYNTE Eric (Saint-Amand-les-Eaux) – JACQUEMIN Nicolas et ANIERE Michaël (Saint Aybert) – GRUSON Bernard et FOURMEAU Sébastien (Saméon) – MICHALAK Jean Michel et CABOT Sébastien (Sars et Rosières) – DUBRULLE José et BROUILLARD Mercédès (Thivencelle) – COLLINET Patricia et VINCKIER Annick (Thun Saint Amand) – DECOOPMAN Dominique et RIBEIRO-GONCALVES Artur (Tilloy lez Marchiennes) – DUFOUR-LEFORT Régis et CARON Elodie (Valenciennes) – GMEINDL Séverine et BRABANT Isabelle (Vicq) – BUSTIN David et DI CRISTINA Caroline (Vieux Condé) – DUQUESNE Laurence (Vred) – JAWORSKI Suzel et SAEGERMAN Chantal (Wallers) – DELASSUS Grégory et ROBERT Philippe (Wandignies Hamage) – PENNEQUIN Michel et DUCLOS Laurence (Warlaing)

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE du 21/11/2025

Au titre du Conseil Régional : MM. GONDY Elisabeth – Caroline LUBREZ

Au titre du Conseil Départemental : M. DETAVERNIER Jean Luc -

Au titre des EPCI : -

Au titre des communes : MM. DUTRIEUX Isabelle – LEMOINE Raphaël - LELONG Grégory – SCHERER Murielle – SERRURIER Yvon – FONTAINE Jean Paul – DEBONNET Brigitte – GRUSON Bernard – DUBRULLE José -

MEMBRES ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : M. Simon LESUR donne pouvoir à Mme Murielle SCHERER – M. Jean Luc TESTART donne pouvoir à Mme Isabelle DUTRIEUX – M. Alain GOURMAUD donne pouvoir à M. Grégory LELONG – Mme Séverine GMEINDL donne pouvoir à M. José DUBRULLE – M. Daniel GAMBIEZ donne pouvoir à M. Jean Paul FONTAINE – M. POPULIN Agostino donne pouvoir à M. GRUSON Bernard

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : MM. BARA Laurence – COLSON Aurore - DUFOSSET Alexandre – FOUTRY Luc – GOMBERT Sandrine – ROHART Ludovic - TEINTENIER Elisabeth - DEGALLAIX Laurent – DELANNOY Frédéric – DESCAMPS-MARQUILLY Béatrice – LABADENS Sylvie – SEGUIN Sébastien – RENAUD Eric - VALOIS Patrick - ZAWIEJA-DENIZON Isabelle – DA SILVA Hélène - SALIGOT Bruno - SZYMONIAK Laurence – HEGO Claude – DELECLUSE Marc – ZINGRAFF Raymond - MORTELETTE Jean-Paul – LAI Julie – CACHOIR Bruno – BEN YAHIA Ali – TENEUL Arnaud - LONGUEPEE Jean – BULOT Olivier - LEGRAND Francis - MAERTENS David – LANNOY Bernard - DEBARGE Anne – COLLET Eric - SZATNY Jean-Michel – LEMOINE Solange - PAKOSZ Alain – TOUATI Benamar - POTELLE Magaly – BOUDREZ André - MURCIA Baptiste – SCHNEIDER Jacques - FINET Florian – THURU Géraud - BOCAHUT Charlie – RICHEZ Benjamin - BARGIBANT Jean-Marie – LECLERC Serge – LISSE Henri Jean – DEHAENE Bernadette – HANQUET Christophe - DUPUIS Marc – WEISS Véronique – PISANO Sylvia – DOCHEZ Vincent – DUCROT Régis - WATTELET Daniel – MORTREUX David – MOTTIER Jean Paul – PAYEN Maryse – DOLET Maryse - THIEBAUT Anne-France – DE NEVE Franc – JACQUEMIN Nicolas - MICHALAK Jean Michel – COLLINET Patricia - DECOOPMAN Dominique – DUFOUR-LEFORT Régis – BUSTIN David – JAWORSKI Suzel - DELASSUS Grégory – PENNEQUIN Michel

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CAUE

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la Charte actuelle et le projet de Charte renouvelée,

Considérant les apports mutuels entre le CAUE du Nord et le Syndicat mixte,

Considérant les engagements réciproques portant sur :

- un soutien mutuel et une valorisation du partenariat,
- la poursuite de la coopération dans l'accompagnement de projets, d'études et dans le suivi du territoire,

- un appui du CAUE du Nord à la mise en œuvre de la Charte du PNR Scarpe-Escout, à la révision et à la préfiguration de la future Charte,
- une valorisation sous diverses formes des actions et études menés en partenariat, ou autres opérations exemplaires,
- et la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un centre de ressources numérique dédié au PNR Scarpe-Escout hébergé sur la plateforme S-PASS Territoires du CAUE du Nord.

Décide :

- d'approuver la convention de partenariat à intervenir avec le CAUE du Nord
- d'autoriser le Président à signer cette convention

Délibération adoptée sans quorum conformément à l'article L2121-17 du CGCT.

Cette délibération est mise aux voix et acceptée à l'unanimité.

Nombre d'inscrits : 94 membres (382 voix)

Nombre de présents : 12

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de votants : 69 voix

Majorité absolue : 35 voix

Le Comité syndical a adopté.

Délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Grégory LELONG



La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat Mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé par le Syndicat Mixte pendant deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois.

Reçu par le Sous Préfet le :

Affiché le :